

INFORMATIONS A DESTINATION DES ELEVES ET PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DES ARTS

Ce protocole a pour vocation de préserver la santé de tous en fréquentant le Pont des Arts et sera communiqué aux élèves et au personnel de l'Ecole des Arts. Il reprend les préconisations énoncées par les ministères compétents en matière de santé et de sécurité au travail, du ministère de la culture sur l'aide à la reprise des cours et les associations professionnelles nationales. Il prend en compte la situation sanitaire à la date de sa rédaction et devra être adapté en cas d'évolution.

Selon l'état des connaissances actuelles, le virus se transmet principalement :

- par inhalation de virus projeté sous forme de gouttelettes émises lors de la toux,
- des éternuements, mais aussi lorsque l'on parle (postillons) ;
- par contact direct avec une personne infectée : poignée de mains, accolade, embrassade ;
- par contact indirect : contact de la main avec des objets ou des surfaces contaminés (car touchés par une personne infectée et contaminant) puis contact de la main contaminée avec la bouche, le nez ou l'œil.

DISPOSITIONS GENERALES - PONT DES ARTS

➤ CONSIGNES PUBLIC :

- Port du masque obligatoire pour les cours à partir de la 6^{ème}
- Respect d'une distance physique d'au moins un mètre entre deux personnes
- Respect du plan de circulation sur site (Entrée : Entrée principale Pont des Arts – Sortie par l'issue de secours la plus proche selon signalétique sur place)
- Un espace libre de 4m² autour de chaque personne
- Se désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique à l'entrée

➤ CONSIGNES AGENTS :

- Port du masque obligatoire
- Faire respecter les règles aux usagers
- Procéder à la désinfection systématique de toutes les zones de contact (poignées, pupitres, tables, claviers) après chaque passage
- Veiller au maintien des fenêtres ouvertes, pendant toute la durée des cours
- Se désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique à l'entrée et lavage de mains régulier

ACCUEIL ECOLE DES ARTS

FERME AU PUBLIC – ACCES UNIQUEMENT PAR RENDEZ-VOUS (Lundi au Vendredi : 9h-12h 14h-18h)

Privilégier contact par email : ecole-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

Ou sur serveur vocal : 02 99 83 52 00 – école des arts

ACCES AUX COURS

A cette étape, seuls les cours individuels de musique et les cours d'arts plastiques sont envisagés.

Une matérialisation d'une zone professeur et d'une zone élève est réalisée dans chaque espace de cours. Les tables d'arts plastiques sont positionnées en quinconce en respectant la distanciation préconisée (ne pas les déplacer).

Les salles de cours ont été réaffectées selon les besoins et la nature des pratiques artistiques (excepté en Arts plastiques). Pensez à vérifier le planning avant l'accès aux cours.

PROCEDURES PARTICULIERES :

- Horaires de cours : les horaires sont modifiés pour permettre la désinfection entre chaque cours des surfaces de contact par l'enseignant. Fin de cours individuel (réduction de 2 mns à la fin du cours) – Fin de cours collectifs (réduction de 15 mns à la fin du cours – hors éveil arts plastiques)

Les élèves sont invités à se rendre seuls en cours dans la mesure du possible. Le cas échéant, l'accompagnateur déposera l'élève à l'heure précise et le récupèrera 2 minutes avant la fin du cours (cours individuels) devant la salle et 15 minutes avant (cours arts plastiques hors éveil) cours au rez-de-chaussée : RDV dans le hall, cours au 1^{er} étage : RDV sur le palier.

Pas d'attente des accompagnateurs dans les couloirs.

- Chaque élève utilisera son matériel personnel (crayon, gomme, partitions, baguettes, matériel arts plastiques) hors piano, harpe et percussions. Désinfection après chaque cours du matériel utilisé sur place (arts plastiques notamment).
- Distanciation : 2 mètres, de 3 à 5m pour les cours d'instruments à vents et chant
- **Protocole élève** : lavage des mains/gel hydro-alcoolique en entrant et en sortant de la salle de cours, port du masque pendant la durée du cours (obligatoire à partir de la 6^{ème}), en restant dans la zone élève matérialisée
- **Protocole enseignants** : port du masque pendant la durée du cours, en restant dans la zone matérialisée professeurs, désinfection sur le temps de fin de chaque cours de toutes les zones contact, suivre les préconisations suivantes :

- Accord d'un instrument ou jeu sur l'orgue, piano ou harpe: le professeur utilise du gel hydro alcoolique avant et après l'accord (ou l'utilisation) de l'instrument. Privilégier un accord autonome de l'élève.

- Instrument à vent : masque FFP2 pour l'enseignant – aucune démonstration ne sera réalisée. Le jeu de l'élève sera réalisé face à la fenêtre ou porte ouverte donnant sur l'extérieur de manière à ce que les projections soient orientées vers l'ouverture.

SANITAIRES – uniquement à destination des élèves

Au 1^{er} étage
Désinfection par l'utilisateur après passage
Nettoyage quotidien renforcé

NETTOYAGE

Nettoyage renforcé et désinfection quotidienne des locaux et des surfaces contact suivant l'occupation des espaces.